

République française

Département du TARN
Arrondissement :
Castres

MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE**

Séance du 13 avril 2026

Date de la convocation: 31/03/2026 *Le treize avril deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Françoise PONS, Maire de Vabre*

Membres en exercice : **Présents :** Françoise PONS, Michel PERALES, Marie WILTORD, Claude SALVETAT, Michel CALS, Pierre-Jean SELLES, Didier GUY, Sylvie PELISSIER, Christophe MUR, Emilie DAVID, Céline ANGLADE, Aurore VAREILLES, Alexandra HILLEWAERE, Romain DECOURT, Jeanne ALBERT
15
Présents : 15
Représentés : 0
Votants : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2026 050

Objet : Révision des Indemnités versées au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **de fixer** à compter du 1er mai 2026 le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire à 34.89% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- **de transmettre** au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées au Maire.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Madame Françoise Pons

Maire de Vabre (Tarn)

81

Maire de VABRE

Michel PERALES

Secrétaire de séance
